

# **PROJET PEDAGOGIQUE Accueil de loisirs de Noyers sur Serein**

La Communauté de Communes du Serein créée en 2014 couvre aujourd'hui 39 Communes pour 7858 habitants.

Dans son projet éducatif la CCS souhaite proposer un accueil de qualité pour :  
« Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les jeunes adolescents et les familles. »

L'équipe s'est approprié ce projet afin de proposer un projet pédagogique répondant aux objectifs éducatifs et permettant d'offrir un ensemble de propositions de loisirs éducatifs contribuant à l'épanouissement et l'enrichissement personnel de chaque enfant, dans le cadre d'un Accueil de loisirs sans hébergement.

## **1 SITUATION GENERALE**

- **Contexte**
- **Les Locaux**
- **Les partenaires/ les associations**
- **Le public**
- **Le personnel**
- **Les horaires/Journée type**
  - Vacances
  - Périscolaire

## **2 OBJECTIFS**

### 3 MOYENS

- **Temps forts**
- **L'équipe**
- **Les enfants**
- **PAI**
- **Les familles**
- **L'école**
- **Les intervenants extérieurs**
- **L'évaluation**

### 4 FONCTIONNEMENT

#### 1. SITUATION GENERALE

##### Contexte

L'ALSH de Noyers est un service mis en place par la Communauté de Communes du Serein située 1 place ST Georges 89440 l'Isle sur Serein.

Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 17 ans pendant les vacances scolaires (2 semaines en hivers, 2 semaines au printemps, 6 semaines l'été et 1 semaine à l'automne), en périscolaire (matin et soir) et pendant les NAP dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs.

##### Les Locaux :

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école primaire avec :

##### Des espaces propres :

- Une salle d'activité
- Un bureau de direction

##### Des espaces mutualisés :

- la salle de motricité
- la bibliothèque
- la salle multi activité/atelier
- La salle de restauration
- Le dortoir
- 2 cours, 1 préau
- Des sanitaires
- Salle de classe des maternelles mise à disposition pour les NAP

A proximité

- Une aire de jeux
- Un gymnase
- Un terrain de pétanque

##### Les partenaires/ les associations

- L'École
- Musée
- Site médiéval
- Vieux château
- Une bibliothèque
- Les associations locales (sportives, culturelles...)
- Bénévoles

##### Le public

Les enfants sont accueillis pendant les vacances à condition d'être inscrit dans un établissement scolaire et jusqu'à 17 ans, ils proviennent des communes du territoire ou des communes extérieures. Pour le périscolaire ils doivent être inscrit à l'école de Noyers.

##### Le personnel

Pendant **les vacances** 2 personnes diplômées encadrent entre 20 et 24 enfants au quotidien. La directrice fait partie de l'équipe d'animation. Une animatrice intervient ponctuellement pour accompagner lors des sorties et en cas de forte fréquentation. Une personne est embauchée en saisonnier pour accompagner lors des séjours.

Rappel de législation :

Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

Pour **l'accueil périscolaire** une animatrice est présente au quotidien et une autre animatrice intervient au cas où l'effectif dépasse 10 enfants.

Rappel de législation :

Un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

Un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

### **Les horaires**

L'accueil de loisirs étant un service nous essayons de nous adapter au mieux aux besoins des familles par une grande souplesse.

### **Vacances**

L'alsh est ouvert pendant les vacances scolaires et le mercredi toute la journée. L'accueil pendant les vacances peut se faire à la journée, à la demi-journée ou à la semaine, avec ou sans repas.

- 8h00 à 9h30 : Accueil des enfants jeux libres ou en groupe
- 9h30 à 12h30 : Pointage des présences Activités, jeux rangement
- 12h30 à 13h30 : Repas
- 13h30 à 14h00 : Temps calme
- 14h00 à 16h30 : Activités
- 16h30 à 17h00 : Goûter
- 17h00 à 18h00 (ou 19h00 l'été) : Départ échelonné

### **Périscolaire**

- 7h30 à 9h00 arrivée échelonnée /activités le lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- 17h00 à 19h00 goûter /activités/ devoirs départ échelonné

## **2. OBJECTIFS**

### **• Respecter le rythme de vie des enfants**

C'est prendre en compte le rythme de vie et les besoins de l'enfant et équilibrer les activités collectives et individuelles. L'animateur doit mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire des repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles.

### **• Favoriser la vie en collectivité**

C'est contribuer au respect mutuel et à l'acceptation de(s) autre(s), en favorisant la solidarité et l'entraide dans le groupe compte tenu des différentes tranches d'âge (3 à 12 ans), de la différence sociale, culturelle, physique ou mentale.

### **• Permettre à l'enfant de s'épanouir en tant qu'individu**

C'est donner les moyens à l'enfant de construire des repères, d'apprendre à vivre ensemble et de développer des compétences. L'animateur doit permettre à l'enfant de se construire à son rythme afin d'accéder à l'autonomie.

### **• Éveiller la curiosité et favoriser l'ouverture d'esprit.**

C'est encourager les nouvelles découvertes culturelles, sociales, sportives, créatives..., donner à l'enfant les moyens de comprendre le monde qui l'entoure.

## **3. MOYENS**

### **Temps forts**

### **VACANCES ET PERISCOLAIRE**

#### **Accueil/ départ**

C'est un temps intermédiaire entre la vie de famille et la vie à l'accueil de loisirs. Il permet à l'enfant de faire la transition entre ses 2 univers et c'est aussi un temps d'échange et de liaison entre animateurs, familles et enfants. L'arrivée des enfants est échelonnée et permet un accueil plus individuel ou l'animateur est à l'écoute de l'enfant c'est un moment important pour l'enfant, il agit à son rythme et il se réapproprie les lieux. Ce moment permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme. Il peut accéder aux espaces de jeux libre/ coin permanent faire du dessin lire, discuter, ne rien faire.... Il intègre l'autre petit à petit.

A la fin de l'accueil les enfants et les animateurs se réunissent. L'équipe explique le déroulement de la journée, c'est un temps informel d'échanges et de dialogue. L'attitude des animateurs doit être en accord avec les objectifs de ce moment : accueillants et disponibles, ils accompagnent l'enfant dès son arrivée.

### **Les activités**

C'est un outil primordial dans le développement de l'enfant. Les activités permettent de répondre aux mieux aux besoins des enfants. Elles doivent lui permettre de découvrir, s'épanouir...se construire.

Elles doivent permettre aux enfants et aux jeunes de profiter des richesses et des ressources de l'environnement local. Les activités doivent rester des temps de convivialité pour partager des moments de vie quotidienne avec d'autres enfants et les animateurs. Toutes les activités doivent être adaptées aux enfants et l'animateur doit veiller au PLAISIR de l'enfant.

La mise en place et le rangement impliquent obligatoirement les enfants et les animateurs. Ils font partie intégrante de l'activité.

Elles peuvent être d'intérieur ou d'extérieur.

### **Types d'activités**

Le jeu sous toutes ses formes (collectif, sportifs, de rôles, de société de construction, d'imitation...)

Les activités créatives (manuelles, artistiques.)

Les activités de découverte (sorties, visite de musée, cinéma, découverte d'autres milieux...)

Les activités physiques et sportives

Lecture contes...

Les espaces de jeux permanents

### **Repas**

L'équipe d'animation est chargée, de préparer le repas (remise en températures ½ heure avant le repas), de veiller aux bonnes conditions sanitaires.

C'est un temps de vie collective. Le personnel d'encadrement est présent pour veiller au bon déroulement du repas.

C'est un moment convivial, calme et de détente. Les enfants peuvent se servir eux même et gérer les quantités. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent à la mise et au débarrassage des tables et à l'essuyage de la vaisselle.

Les animateurs profitent aussi des temps de repas pour aborder l'intérêt de l'équilibre alimentaire l'hygiène...

### **Temps calme**

Il intervient après le repas et permet à l'enfant de souffler. C'est un temps libre où il peut accéder aux jeux permanents, faire des jeux de société ou des petites activités calmes... L'adulte est plus effacé il n'est pas dans la proposition, mais il prend le temps de jouer avec l'enfant ou de discuter tout en faisant respecter le calme.

### **Sieste**

Pour les plus jeunes et ceux qui le souhaitent elle s'effectue dans le dortoir les enfants se reposent nous respectons leur rythme c'est un moment privilégié avec l'enfant. L'animateur accompagne l'enfant dans son endormissement par sa présence, il peut aussi raconter une histoire.

### **Le goûter/bilan**

Il est fourni par le service et compris dans le tarif de la journée pour les vacances.

Il permet le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée

C'est un moment où sont réunis enfants et animateurs, c'est un temps d'échange, de parole et d'écoute autour de la vie du centre ; c'est aussi la possibilité de faire un bilan de la journée, des activités, recueillir leurs attentes...

### **Séjour court et activités spécifiques**

Durant les vacances scolaires l'accueil de loisirs peut proposer aux enfants des activités spécifiques (sportives, culturelles, rencontres inter centre...) ou de partir en séjour court (de 1 à 3 nuits). Ces activités demandent une organisation différente, l'équipe se réunira afin de les préparer. Cela permet aux enfants de faire des découvertes, de s'ouvrir sur le monde qui entoure l'ALSH et de sortir du quotidien.

Ces activités peuvent être organisées et proposées à destination de tranches d'âge plus ciblées fixées pour chaque séjour.

Les séjours devront permettre aux jeunes de découvrir des milieux nouveaux, de les responsabiliser et de favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

L'accueil de loisirs pourra faire appel à un organisme extérieur pour organiser et prévoir les repas en fonction, du lieu, de la durée et du type d'activités proposées.

Les séjours constituent un moment privilégié où les enfants peuvent vivre à leur rythme, dans un cadre dépaysant adapté à leur âge et à leurs besoins.

Durant le séjour un animateur sera le référent du séjour. C'est à lui que les dossiers des enfants seront confiés, il est en contact avec les prestataires, il gère les différents problèmes rencontrés sur place. Il reste en contact avec la directrice de l'ALSH et doit téléphoner au minimum une fois par jour et en cas de problème important.

## **L'EQUIPE**

### **Le directeur- animateur**

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du respect des objectifs de la CCS
- Il a en charge la coordination et l'animation du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il est responsable de la mise en place et de la réalisation des activités.
- Il veille au bon déroulement du séjour.
- Il assure les relations avec les familles
- Il a aussi les fonctions d'un animateur.

### **L'animateur**

#### ***Auprès des enfants***

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est disponible pour les enfants et à leur écoute
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il est garant du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

#### ***Avec ses collègues***

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

#### ***Avec les parents***

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

### **Organisation du travail d'équipe**

L'équipe se réunit avant chaque séjour pour élaborer un programme et organiser le séjour. Au quotidien des temps d'échanges formel ou informels ont lieu afin de préparer les activités d'échanger sur les enfants. A la fin de chaque séjour un bilan est fait.

## **LES ENFANTS**

Les enfants et les jeunes restent les acteurs principaux du séjour et doivent d'abord passer un agréable moment.

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis, l'équipe devra être vigilante à leur rythme et prendre le temps d'expliquer les choses, le déroulement de la journée.

**Besoin des enfants par âge** CF annexe 1

### **L'enfant en situation de handicap**

Lorsque les parents d'un enfant en situation de handicap souhaitent inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, nous prenons le temps de les recevoir. Tout d'abord pour les rassurer et leur expliquer que leur enfant peut avoir sa place en structure de loisirs. Ensuite pour évaluer l'autonomie de l'enfant, les dispositifs à mettre en place (PAI) et la capacité de l'équipe à encadrer l'enfant. Il est demandé aux parents de communiquer les informations nécessaires (dossier médical) afin d'adapter les conditions d'accueil à l'enfant si besoin. Suite à cet entretien et à l'inscription de l'enfant, les informations nécessaires sont communiquées à l'équipe d'animation. Les animateurs concernés devront faire attention à respecter les consignes. Par exemple, en cas d'allergie, attention au goûter, à la cuisine et transmettre les informations à la cantine.

Toutes les informations communiquées sont strictement confidentielles.

Si l'enfant est suivi par d'autres organismes la directrice pourra se mettre en relation avec eux pour travailler et préparer au mieux l'accueil de l'enfant.

### **LES FAMILLES**

Ils doivent s'organiser pour accompagner et venir chercher leurs enfants pendant les vacances.

Nous rencontrons les parents lors de l'inscription nous leur présentons le déroulement du séjour dans les grandes lignes et le projet pédagogique de la structure. Des rencontres régulières ont lieu sur le temps d'accueil et de départ. Ils peuvent intervenir ponctuellement pour proposer des activités ou accompagner un groupe lors de sorties. Nous proposons des moments festifs ou les familles sont conviées ou encore lors de réunions d'information.

### **L'ECOLE**

Les différents temps de l'ALSH se déroulent dans les mêmes locaux avec une salle réservée à l'ALSH et des espaces mutualisés. La directrice est invitée au conseil d'école et des projet ou activités ponctuelles sont mis en place avec l'école.

### **LES INTERVENANTS EXTERIEURS**

Dans le cadre de la mise en place d'activités spécifiques le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Les conditions d'interventions peuvent être fixées par des conventions ou contrat. L'équipe d'animation reste garante de l'encadrement et du bon déroulement de l'activité.

### **L'EVALUATION**

Elle doit être permanente pour permettre d'améliorer la qualité de l'accueil, de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions menées au regard du projet éducatif et pédagogique. Elle se fera en collaboration avec les enfants, les parents et l'équipe. Ce présent projet pédagogique peut être modifié et amélioré en fonction des attentes du public et des situations rencontrées.

## **4. FONCTIONNEMENT**

### **Les activités**

A chaque vacance un programme est établi avec les animatrices. Les activités sont organisées autour de thèmes. Il est diffusé aux familles et dans les mairies par mail et par l'intermédiaire des écoles.

Pour l'accueil périscolaire et les NAP des activités et des projets sont mis en place tout au long de l'année et proposés directement aux enfants.

### **Les inscriptions**

Elles devront se faire à l'avance en déposant à l'ALSH le dossier d'inscription, les fiches sanitaires et les autorisations. Pour les vacances si le séjour n'est pas complet les inscriptions pourront se faire directement au centre de loisirs pendant les horaires d'accueil de 8h00 à 9h30/17h 18h (dans la limite de 20/24 enfants). Pour l'accueil périscolaire et les NAP l'inscription se fait à l'avance pendant les heures d'ouverture du service.

### **Le dossier des enfants/ fiche sanitaire**

Il est remis par les familles à la directrice. Les dossiers sont rangés dans des classeurs ils sont accessible aux animateurs.

## Règlement intérieur

Il précise les conditions d'accès à l'alsh : âge des enfants, inscription tarifs/ règlement les conditions d'exclusion...) cf annexe

Il est fourni aux familles avec le dossier d'inscription un exemplaire signé est conservé avec le dossier d'inscription un autre est remis à la famille.

## La facturation/tarifs

Les tarifs sont basés sur le quotient familial et voté par le conseil communautaire.

Les factures sont établies chaque mois.

Pour les NAP ce service est gratuit.

## La pharmacie

Elle est accessible à l'équipe d'animation. A chaque soin donné la fiche infirmerie doit être complétée en précisant le nom et prénom de l'enfant, la nature de l'incident, les soins donnés et les produits utilisés. Elle comporte la liste des enfants allergique et le nom des produits.

## Sorties, activités spécifiques, transport en bus

Elles sont organisées, sur les périodes de vacances, à l'avance et intégrées dans le programme la directrice après concertation avec l'équipe se charge de l'organisation et des réservations (entrées, bus...). Pour les transports l'ALSH fait appel à un transporteur, ou à la SNCF ou aux familles.

A chaque sortie l'équipe d'animation doit avoir le listing des enfants, les fiche sanitaires de chaque enfant, la pharmacie. Un mot est laissé sur la porte pour indiquer le lieu de la sortie l'heure de départ et d'arrivée le nombre d'enfants et d'animateurs.

**Entretien des locaux** il est assuré par l'équipe d'animation la salle de restauration est lavée tous les jours et les torchons son à usage journalier.

Les salles d'activités sont entretenues balayées tous les jours et lavées tous les 2 jours. Les sanitaires sont désinfectés chaque jour et les sols lavés quotidiennement.

## Matériel

Il est adapté aux enfants en fonction de leur âge. Les animateurs doivent veiller à ce que les enfants utilisent correctement le matériel, il doit être respecté par tous : enfants, adultes.

## Conclusion

Le centre de loisirs est un lieu d'apprentissage et de socialisation où chacun doit trouver sa place.

C'est en jouant et en pratiquant des activités variées au sein d'un groupe et dans des espaces adaptés et sécurisé que les enfants et les jeunes pourront apprendre à vivre ensemble.

L'équipe ne doit pas oublier que les enfants sont d'abord présents pour passer d'agréables moments.

## ANNEXE 1

### L'enfant de 4 ans à plus de 17 ans, [besoins, intérêts et activités possibles]

	Besoins et intérêts	Activités possibles (listes non exhaustive)
Jusqu'à 6ans	<ul style="list-style-type: none"><li>• Besoins biologiques, (alimentation, sommeil et mouvement).</li><li>• Besoin d'affection, de sécurité et de communication.</li><li>• Identification au parent du même sexe.</li><li>• Prise de conscience de son corps et de sa personne</li><li>• Exploration du milieu, (besoin d'expérience et de manipulation).</li><li>• Curiosité du sexe opposé.</li><li>• Instabilité et variation des intérêts.</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Jeux de couleurs, de construction à base de rythmes et de manipulation, (eau, terre, collage, sable, coloriage, dessins, peintures)...</li><li>2. Jeux de rôles, classement, puzzles...</li><li>3. Escalade, toboggan, balançoire...</li><li>4. Poursuite, (chat, loup)...</li><li>5. Utilisation de tissus, objets roulants...</li><li>6. Contes, histoires, marionnettes...</li><li>7. Chants, rondes, jeux collectifs, et surtout coins aménagés...</li></ol>
De 6 à 8 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mêmes besoins qu'avant.</li><li>• En plus, besoin de socialisation, (sens de donner et du recevoir, d'échange).</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Activités de construction, (cabanes, cerfs-volants).</li><li>2. Jeux d'adresse, jeux d'échanges.</li><li>3. Activités manuelles, (peintures, terre).</li><li>4. Chants, jeux dansés, histoires lues,</li></ol>

		contes). 5. Découverte du milieu, de la nature, (collecte). 6. Déguisement et maquillage.
<b>De 8 à 10 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La socialisation s'affirme : la bande de copains, la règle,</li> <li>• Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre.</li> <li>• Début d'une séparation filles/garçons, (on ne joue plus ensemble).</li> <li>• Besoin de justice et d'équité.</li> <li>• Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet !</li> <li>• Les parents ne sont plus la seule référence, (les copains, le maître, l'animateur).</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Début des grands jeux, (jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor)...</li> <li>2. Activités sportives, baignades,</li> <li>3. Jeux de construction, (cabanes, maquettes),</li> <li>4. Activités manuelles, (perles, bois, dessins),</li> <li>5. Découverte de la nature,</li> <li>6. Chants, danses, jeux dansés,</li> <li>7. Activités d'expression,</li> <li>8. Lecture, contes, histoires : les activités élargissent le champ des connaissances.</li> <li>9. Activités autogérées... (avec surveillance) !</li> </ol>
<b>De 10 à 12 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions,</li> <li>• Formation des bandes,</li> <li>• Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petit »,</li> <li>• Maturation, en moyenne, plus rapide des filles,</li> <li>• Besoin de compétition.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Grands jeux,</li> <li>2. Jeux organisés en plein air,</li> <li>3. Jeux sportifs, compétitifs, (relais, olympiades, rallyes), ...</li> <li>4. Ballade à la journée,</li> <li>5. Camping,</li> <li>6. Découverte de la nature, (ramassage, cueillette), ...</li> <li>7. Activités manuelles élaborées,</li> <li>8. Chants, danses,</li> <li>9. Lectures, (BD, Romans, etc.) ...</li> </ol>
<b>De 12 à 14 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications morphologiques profondes qui se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu.</li> <li>• Apparition des pulsions amoureuses avec plus de sentimentalités chez les filles,</li> <li>• Intérêt pour les créations élaborées et spécialisation des intérêts.</li> <li>• Besoin d'initiatives et de responsabilité.</li> <li>• Début du détachement par rapport à la famille.</li> <li>• Besoin de dépenses physiques.</li> <li>• Besoins d'identification, (idoles).</li> <li>• Importance de l'appartenance à un groupe, goûts musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux...</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Grands jeux,</li> <li>2. Activités sportives,</li> <li>3. Apprentissage des techniques, (voile, canoë, ...),</li> <li>4. Activités d'expression élaborées, (montage audiovisuels, photo, marionnettes à fil, spectacles),</li> <li>5. Danses, chants,</li> <li>6. Campings de plusieurs jours...</li> </ol>
<b>14 ans et plus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance et d'autonomie.</li> <li>• Besoin de conflits, (opposition systématique), négation des valeurs : idéalisation mais aussi identification, (modèles).</li> <li>• Recherche de ses limites, de celles des autres et du système en général.</li> <li>• Besoins sexuels.</li> <li>• Besoin de discussions, de réflexions, ambivalence dans les comportements ; besoin de groupe et de solitude...</li> <li>• Besoin de se dépenser « à fond » et de ne rien faire.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Activités sportives.</li> <li>2. L'aventure.</li> <li>3. Organisation de débat, de discussions.</li> <li>4. Activités manuelles de qualité, (terre et bijoux, par exemples).</li> <li>5. Activités d'expression particulièrement élaborées, (théâtre).</li> <li>6. Les activités sont organisées collectivement, laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus.</li> <li>7. Donner la possibilité de s'investir à fond et/ou de ne rien faire...</li> <li>8. Privilégier au maximum tous les moments d'échanges et de dialogues.</li> </ol>



---

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**  
**1 Place St Georges 89440 L'ISLE SUR SEREIN**  
**03.86.33.87.70 mail : [enfance@ccduserein.fr](mailto:enfance@ccduserein.fr)**

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 14h00-17h00